

Page « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

- 1- L'association a pour objet :
- de maintenir et d'inciter à l'installation des fermes de proximité, pratiquant une <u>agriculture paysanne et</u> <u>durable</u>, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
 - de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
 - de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.
- <u>2- L'adhésion annuelle</u> de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau avec le bulletin d'adhésion 2024 à Bernadette Faligant, 21 lotissement des moulins Brain/l'Authion 49800 LOIRE AUTHION

- 3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : <u>ils deviennent partenaires</u>.
- 4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.
- 5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.
- 6- Lieu et jour de distribution : le jeudi de 18h30 à 19h30 au terrain de boules rue du Pont Caroline à Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

<u>Défaut d'engagement</u> : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet <u>www.amap-goutte-eau.fr</u>



Page à conserver par le consommateur

TERMES DU CONTRAT 2024:

Julie MIGAUD, gérante de l'EARL de la Voie lactée de Neuillé, vous propose à partir du jeudi 23 mai 2024 :

de la tomme de chèvre en part de 250 g à 7.60 € la part

fabriquée par les soins du Julie avec du lait bio de ses chèvres

Il vous est demandé un engagement ferme en choix et quantité identique, tout au long de la saison, soit pendant 8 distributions et ceci toutes les semaines impaires à compter du jeudi 23 mai 2024 et jusqu'au jeudi 12 septembre 2024

Contrat et Règlement:

Le contrat est à compléter

Le règlement se fera par 1 à 2 chèques à établir à l'ordre de : EARL DE LA VOIE LACTEE.

<u>En cas d'absence</u>, s'arranger avec un autre AMAPIEN pour qu'il prenne votre commande. A la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété de la productrice qui peut en disposer à sa guise.

<u>Le(s) Chèque(s)et le contrat</u> sont à remettre à la tutrice :

Christine COURCAULT 28 rue de l'Ormeau Corné 49630 LOIRE AUTHION 06.85.75.74.10

courcault.ch@wanadoo.fr



Bon de commande de tomme de chèvre du 23 mai au 12 septembre 2024								
Productrice : Julie MIGAUD, EARL La Voie Lactée 2 route des Poiriers 49680 NEUILLE								
Amapien : Nom : Pré		énom :	adresse :					
adresse mail :		téléphone :						
Tutrice: Christine COURCAULT courcault.ch		n@wanadoo.fr 0685757410	28 rue de l'Ormeau C	orné 49630 LOIRE AUTHION				
	TOMME DE CHEVRE							
				250 g				
Prix unitaire	ire		7,60 €					
quantité								
MONTANT TOTAL EN EURO :		Nombre de chèques : 1		2	Montant des chèques 1 , 2€			
Julie MIGAUD		Je déclare accepter les termes des généralités exposées en page 1, ceux du contrat pages 2 et 3 et être à jour de ma cotisation 2024 Date et signature du consommateur:						
				d. 22				

Bon de commande de tomme de chèvre du 23 mai au 12 septembre 2024									
Productrice: Julie MIGAUD, EARL La Voie Lactée 2 route des Poiriers 49680 NEUILLE									
Amapien : Nor	m: Pre	énom :	adresse :						
adresse mail :		téléphone :							
Tutrice : Christ	tine COURCAULT <u>courcault.cl</u>	n@wanadoo.fr 0685757410 2	8 rue de l'Ormeau C	Corné 49630 LOIRE AUTHION					
Les produits	TOMME DE CHEVRE								
	250 g								
Prix unitaire	7, 60 €								
quantité									
MONTANT TOTAL EN EURO :		Nomb	re de chèques : 1	2	Montant des chèques 1 , 2€				
Julie MIGAUD		Je déclare accepter les termes des généralités exposées en page 1, ceux du contrat pages 2 et 3 et être à jour de ma cotisation 2024 Date et signature du consommateur:							



		Bon de commande de tomme de chèvre du 23 mai au 12 se	ptembre 2024					
Productrice : J	Productrice: Julie MIGAUD, EARL La Voie Lactée 2 route des Poiriers 49680 NEUILLE							
		VOTRE DOUBLE ne pas imprimer						
Tutrice : Christ	tine COURCAULT courcault.ch@wa	nadoo.fr 0685757410						
28 rue de l'Orr	meau Corné 49630 LOIRE AUTHIO	V						
Les	TOMME DE CHEVRE							
produits		250 g						
Prix unitaire		7,60 €						
Cde par livraison								
MONTANT TOTAL EN EURO :		Nombre de chèques : 1 2	Montant des chèques 1 , 2€					

- Imprimer la page 3 en 1 exemplaire

- Les pages 1 et 3 sont à garder par l'AMAPIEN
- La tutrice donnera les chèques à Julie la productrice. :

- 1 chèque en mai

- 2 chèques : mai et août